



LUMIX 2026

APPEL DE PROPOSITIONS

AUTOMNE 2026

Date limite :

5 avril 2026 à 23 h 59

APPEL DE PROPOSITIONS

1. Contexte

Lumix est une expérience immersive extérieure urbaine combinant arts vivants, arts numériques et ambiance nocturne. L'événement en est à sa 2e édition sous sa forme actuelle. Il s'inscrit dans la continuité de « Chaleur et lumières », un rendez-vous automnal présenté pendant plusieurs années par la Ville aux mêmes dates, qui a contribué à établir cette tradition d'animation lumineuse et rassembleuse.

2. Mandat

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield invite les artistes et créateur·trice·s en arts numériques à soumettre une proposition pour la réalisation des mandats suivants :

Volet A : Une ou plusieurs œuvres visuelles projetées en extérieur lors de l'édition 2026 de Lumix, qui se tiendra de 18 h à 22 h le **samedi 10 octobre 2026** à Salaberry-de-Valleyfield. Cet événement vise à mettre en valeur la créativité numérique contemporaine et à offrir au public une expérience immersive et sensorielle dans un espace urbain. Voir www.valleyfield.ca/lumix et images en annexe.

Volet B : La scénarisation de l'animation d'un portail visuel reliant la Ville de Salaberry-de-Valleyfield avec un autre lieu sur la planète durant l'événement (l'autre lieu peut être situé au Québec). Voir <https://www.portals.org/>

3. Thème 2026 : L'illusion

Les artistes sont invités à explorer le thème **L'illusion** sous toutes ses formes : manipulation perceptuelle, déformation du réel, jeux de lumière, trompe-l'œil numérique, glissements narratifs, réalités superposées ou altérées, interactions inattendues, etc.

4. Format recherché

Volet A :

- **Type de projet** : œuvre visuelle numérique conçue pour projection extérieure nocturne.
- **Techniques acceptées** : animation 2D/3D, vidéo expérimentale, captation manipulée, mapping architectural, programmation créative, génératif, intelligence artificielle, composition algorithmique, etc.

- **Contenu** : doit être adapté à un public général (familles).
- **Projection** : l'œuvre sera projetée sur une série de murs constituant l'usine de filtration municipale ainsi que l'hôtel MOCO. Photos et détails techniques disponibles en annexe.

Volet B :

- **Type de projet** : prestation ou projection en direct retransmise dans un autre lieu et dont la nature sera intimement liée à l'œuvre du Volet A.
- **Techniques acceptées** : prestation d'art humain, animation 2D/3D, vidéo expérimentale, captation manipulée, mapping architectural, programmation créative, génératif, intelligence artificielle, composition algorithmique, etc.
- **Contenu** : doit être adapté à un public général (familles).

Projection : la prestation sera retransmise en direct à travers un écran habillé sous forme d'un portail construit et installé par un tiers.

5. Public cible

L'événement est ouvert à la communauté locale et régionale et vise à créer une expérience artistique accessible, rassembleuse et inspirante.

6. Critères de sélection

Les propositions seront évaluées selon :

1. **Qualité artistique et originalité**
2. **Pertinence avec le thème L'illusion**
3. **Maîtrise des outils numériques**
4. **Faisabilité technique**
5. **Capacité à créer un impact visuel en contexte extérieur nocturne**
6. **La préférence sera accordée aux projets qui incluent une forme de médiation artistique avec la population en amont.** Voir exemple 2025 en annexe.
7. **Conditions et soutien offert**
 - Cachet ou honoraires versés à l'artiste sélectionné-e : 15 000\$. Aucune autre somme ne sera accordée.

- Accès à l'équipement de projection fourni par l'organisateur.
- Soutien technique lors de l'installation et de la diffusion.
- Promotion de l'œuvre dans les communications officielles de l'événement.
- L'artiste devra être présent lors de l'événement le 10 octobre et participer à toutes les étapes de préparation des projections. En cas de pluie l'événement est reporté au lendemain, le dimanche 11 octobre.

8. Dossier de candidature

Le dossier doit comprendre :

- **Description du projet** (max. 2 pages)
- **Lien vers portfolio** ou extraits vidéo
- **CV artistique** (max. 2 pages)
- **Besoins techniques particuliers**
- **Ébauche visuelle ou storyboard**
- **L'artiste est entièrement responsable de fournir le contenu des volets A et B dans leur totalité.**

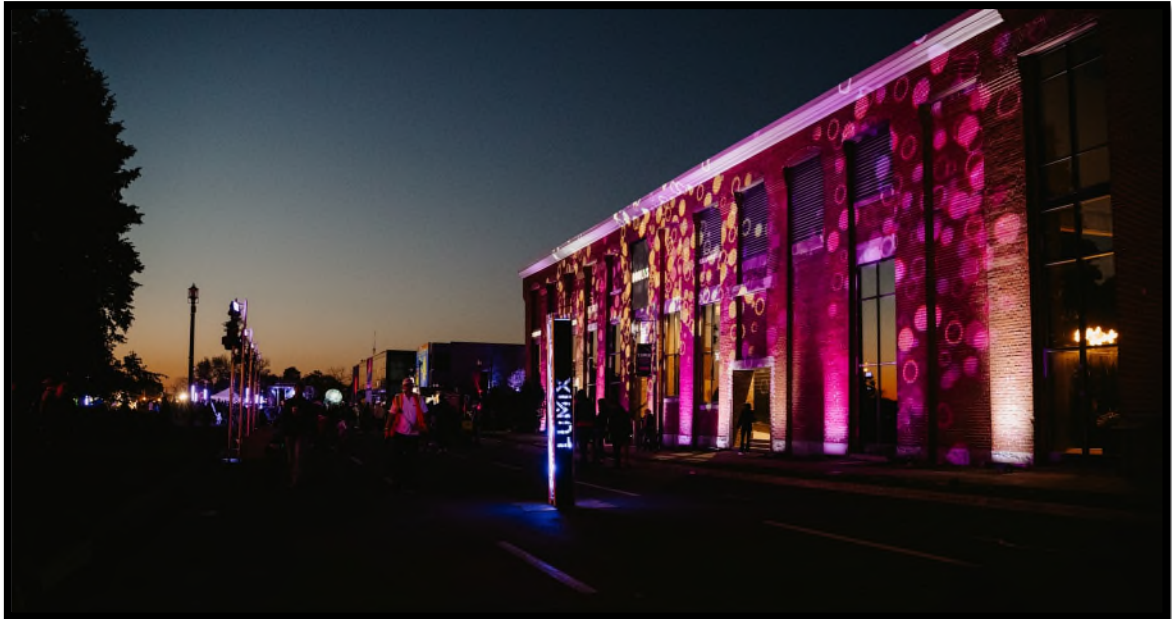
9. Modalités de dépôt

- **Date limite de réception** : 5 avril 2026 à 23 h 59
- **Format de soumission** : PDF ou dossier compressé (.zip)
- **Transmission** : par courriel à servicesrc@ville.valleyfield.qc.ca

10. Annonce de la sélection

La personne sélectionné·e sera contacté·e dans la semaine suivant la date limite.

Annexe





Médiation culturelle 2025

Utilisation de coloriages réalisés par des citoyens pour la création de gobos projetés lors de l'événement.





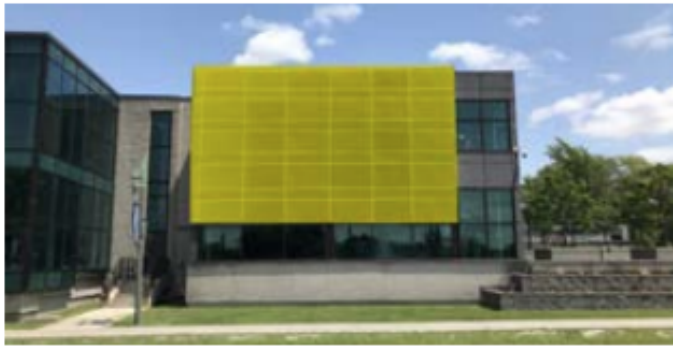
Bâtiment 1 - Usine d'épuration



Surface A



Surface B



Bâtiment 2 - Bureaux



Bâtiment 2



Bâtiment 3 - MOCO



Bâtiment 3 - MOCO